CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE Chambre commerciale En matière de faillite et d'insolvabilité

Nº: 200-11-026988-207

Nº: 43-2685649

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

Québec, le 24 février 2021 Vu la requête; Vu les dispositions de la lois

Vu les représentations des parties présentes; Accueille la requête selon

ses conclusions.

Me Sandrine Carle, JC0CN1 Registraire

2169-5762 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée ayant son domicile au Vu l'absence de contestation; 281, rue Edward-Assh, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec), G3N 1A3

Débitrice-Requérante

RAYMOND CHABOT INC., personne morale ayant une place d'affaires au 200-140, Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 5P7

Syndic agissant / Mis en cause

et

SURINTENDANT DES FAILLITES

Bureau du Surintendant des faillite, division de Québec, 1550, avenue d'Estimauville, bureau 702, Québec (Québec), G1J 0C4

Mis en cause

TROISIÈME REQUÊTE DE LA DÉBITRICE-REQUÉRANTE EN PROLONGATION DU DÉLAI POUR LE DÉPÔT D'UNE PROPOSITION (Article 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

À L'UN DES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT EN MATIÈRE DE FAILLITE ET D'INSOLVABILITÉ, DANS ET POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC, OU AU REGISTRAIRE DE CETTE COUR, LA REQUÉRANTE EXPOSE :



- Le 3 novembre 2020, la requérante a déposé un avis d'intention de faire une proposition aux termes de l'article 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et le syndic a accepté d'agir dans le cadre de cette proposition, le tout tel qu'il appert de l'avis d'intention de la requérante et de l'acceptation d'agir du syndic dont copies sont déjà au dossier de la Cour;
- 2. Le 2 décembre 2020, une première demande de prolongation de délai a été accordée jusqu'au 15 janvier 2021;
- Le 15 janvier 2021, une seconde demande de prolongation de délai a été accordée jusqu'au 26 février 2021;
- 4. La débitrice est une société œuvrant depuis 36 ans dans le commerce de détail de chaussures et accessoires connexes, le tout tel qu'il appert de d'un extrait du Registraire des entreprises déjà au dossier de la Cour;
- 5. Les difficultés financières rencontrées par la débitrice proviennent essentiellement de la baisse drastique de ses ventes due à la pandémie liée au virus de la Covid-19;
- 6. Les motifs au soutien de la présente demande sont
 - 6.1. le maintien des mesures sanitaires de confinement et l'incertitude quant à leur durée en fonction de l'évolution de la pandémie liée au virus de la Covid-19;
 - 6.2. la possibilité d'une troisième vague de propagation du virus;
- 7. La débitrice agit de bonne foi et est convaincue de pouvoir faire une proposition viable et acceptable à ses créanciers;
- 8. Pour ce faire, il est nécessaire qu'un troisième délai soit alloué à la débitrice à compter de l'expiration de la seconde demande de prolongation de son avis d'intention, soit jusqu'au vendredi 9 avril 2021 à 23 h 59, heure de Québec, afin de déposer sa proposition;
- 9. Depuis le dépôt de son avis d'intention de faire une proposition, la requérante a agi et continue d'agir de bonne foi et avec toute la diligence voulue;

- 10. La prolongation demandée ne saurait causer de préjudice à l'un ou l'autre des créanciers de la débitrice;
- 11. Le rapport du syndic sur la présente demande est dénoncé au soutien des présentes comme **pièce R-1**;

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

- ACCUEILLIR la présente requête;
- PROROGER le délai pour le dépôt par la débitrice de sa proposition concordataire
 à ses créanciers jusqu'au vendredi 9 avril 2021, 23 h 59, heure de Québec;
- ORDONNER la suspension de toute procédure contre la débitrice et contre ses biens jusqu'à l'expiration du délai susdit;

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

Québec, le 19 février 2021

THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR S.E.N.C.R.L.

Avocats de la requérante

Marie-Élaine Racine, avocate 1134, Grande Allée Ouest, bureau 600 Québec (Québec) G1S 1E5 T. 418 681-7007 poste 2446 F. 418 681-7100 marie-elaine.racine@groupetcj.ca

AFFIDAVIT

Je, soussigné, Jean-François Transon, domicilié et résidant au 145, rue Alfred-Desrochers, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 2T1, déclare solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis le président de 2169-5762 Québec inc.;
- 2. Tous les faits allégués à la présente requête en prolongation de délai sont à ma connaissance personnelle et sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ À Ste Cathonne

ce <u>1 ⁹</u> février 2021

Jean-François Transon

Affirmé solennellement devant moi, à Québec,

ce 19 février 2021

Johelle Soucy Commissaire à l'assermentation

Pour le Québec

AVIS DE PRÉSENTATION

Destinataire:

Raymond Chabot inc.

a/s Monsieur Jocelyn Renaud 200-140, Grande Allée Est

Québec (Québec) G1R 5P7 / Courriel : renaud.jocelyn@rcgt.com

Syndic agissant / Mis en cause

Destinataire:

Me Alexandre Forest

Gowling WLG (Canada) 3700, 1 Place Ville Marie

Montréal (Québec) H3B 3P4 / Courriel : <u>alexandre.forest@growlingwlg.com</u> **Avocats de** René Tremblay, Luc Bachand, Christine Beaubien, Paul D. Campbell, Mitchell Cohen, Sylvain Cossette, Zachary R. George, Johanne M. Lépine et Michel Théroux, chacun en sa qualiét de fiduciaire de et pour le compte de **Fonds de placements immobilier Cominar / Cominar Real Estate**

Investment

Destinataire :

Me Marie-Douce Huard

Cain Lamarre

1-500, Grande Allée Est

Québec (Québec) G1R 2J7 / Courriel : marie.douce.huard@cainlamarre.ca

Avocats de TTG Group Limited

Destinataire :

Me Jean-Paul Gaudreau

Consensus Avocats

1600, boulevard Saint-Martin Est, Tour A, bureau 700

Laval (Québec) H7G 4R8 / Courriel : jpgaudreau@jpgaudreauavocats.com

Avocats de Les agences Alain Knapp

Destinataire :

Banque de développement du Canada

a/s Monsieur Frédéric Champagne 310-1165, boulevard Lebourgneuf

Québec (Québec) G2K 2C9 / Courriel : frederic.champagne@bdc.ca

Destinataire:

Me Pierre Grégoire

Norton Rose Fulbright Canada

Complexe Jules-Dallaire / Tour Norton Rose Fulbright

1500-2828, boulevard Laurier

Québec (Québec) G1V 0B9 / Courriel : pierre.gregoire@nortonrosefulbright.com

Avocats de Banque de Montréal

Destinataire :

Me Patrick Ferland
Trudel Alliance S.E.C.

552, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau T1

Québec (Québec) G1M 3E5 / Courriel : legal@trudelimmeubles.com

Destinataire:

Agence du revenu du Québec

a/s Monsieur Jean-Philippe Moreau

Revenu Québec / Direction régionale du recouvrement

1265, boulevard Charest Ouest, secteur C65-91

Québec (Québec) G1N 4V5 / Courriel : jean-philippe.moreau@revenuquebec.ca

Destinataire :

Agence du revenu du Canada 2575, boulevard Sainte-Anne Québec (Québec) G1J 1Y5

Courriel: NotificationPGC-AGC.Fiscal-Tax@justice.gc.ca

Destinataire:

Surintendant des faillites

Bureau du Surintendant des faillites - Division de Québec

1550, avenue d'Estimauville, 7e étage

Québec (Québec) G1J 0C4 / Télécopieur : 418-648-4120

Mis en cause

PRENEZ AVIS que la présente troisième requête en prolongation de délai sera présentée pour adjudication devant le registraire de la Cour supérieure, siégeant en chambre commerciale, en matière de faillite et insolvabilité, dans et pour le district de Québec, le 24 février 2021, à compter de 9 h, en salle d'audience virtuelle via Microsoft Teams (voir feuille jointe pour coordonnées), du Palais de justice de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8K6.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Québec, le 19 février 2021

Thenien Coulus Jai Creen THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR S.E.N.C.R.L.

(Me Marie-Élaine Racine) Avocats de la requérante

marie-elaine.racine@groupetcj.ca

Informations pour joindre la salle d'audience

Rejoindre la réunion Microsoft Teams

Cliquer sur ce lien ou copier le lien suivant :

Lien de réunion:

Lien abrégé : https://url.justice.gouv.qc.ca/4HNar

Numéros de téléphone:

1-581-319-2194 Région de Quebec

1-833-450-1741 Autres régions

616 498 594#

Nº: 200-11-026988-207

COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE COMMERCIALE FAILLITE ET INSOLVABILITÉ

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

2169-5762 QUÉBEC INC.

Débitrice / Requérante

et

RAYMOND CHABOT INC.

Syndic agissant / Mis en cause

et

SURINTENDANT DES FAILLITES

Mis en cause

TROISIÈME REQUÊTE DE LA DÉBITRICE-REQUÉRANTE EN PROLONGATION DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DE LA PROPOSITION (Art. 50.4 (9) L.f.i.)

Marie-Élaine Racine, avocate marie-elaine.racine@groupetcj.ca

Notre dossier: 37579-1



1134, Grande Allée Ouest, bureau 600 Québec (Québec) G1S 1E5 T: 418.681.7007 / F : 418.681.7100 notifications-qc@groupetcj.ca

Brossard - Laval - Montréal - Québec - Saint-Hyacinthe - Sherbrooke

Code: BL 1001